

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2015

Présents :

BARDOU G - BEDOS D - BONVALET D - CAZENAVE M - GUILHAUMON JM - MATAGNE C - MARZA I - PEREZ H - REVEL M - USACHE P

Procuration :

ALBOUY P procuration à GUILHAUMON JM
DESCOUENS MS à BARDOU G
BOUILLE A à PEREZ H
JAFFUEL C à CAZENAVE M

Absent : RONCIN Delphine

Secrétaire de séance : REVEL M

I - Affectation du résultat 2014 à reporter sur le budget de la commune 2015

Monsieur Bedos propose au conseil de reporter sur le budget de la commune 2015 l'excédent de fonctionnement 2014 d'un montant de 210 112.75 € de la façon suivante :

- fonctionnement : 71 607.10 €

- investissement : 138 505.65 €

afin de palier à la baisse des dotations de fonctionnement d'un montant de 14 000 € et financer les travaux d'investissement.

Vote à l'unanimité.

II – Vote du budget de la commune 2015

Monsieur le Maire présente le budget de la commune 2015 :

Fonctionnement : Dépenses - Recettes : montant : 887 599.20 €

Investissement : Dépenses - Recettes : montant : 974 596.87 €

Concernant les dépenses de fonctionnement, il y a une augmentation des dépenses sur le poste "Fêtes et Cérémonies) due à l'organisation des Neffiestivals le 25 juillet 2015 et sur le poste "Personnel non titulaire" due à la rémunération de la police pluri-communale Neffiès Roujan.

Les travaux d'investissement concernent la Route de Caux, l'église et l'aménagement de la place de l'église.

Monsieur Bedos précise qu'avec la baisse des dotations sur les 3 prochaines années à venir, il sera nécessaire d'être vigilant sur les dépenses de fonctionnement et notamment sur le personnel.

III - Affectation du résultat 2014 à reporter sur le budget du SPEA 2015

Monsieur Bedos propose au conseil de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 33 784.60 € au fonctionnement et de ne rien affecter à l'investissement.

Vote à l'unanimité.

IV – Vote du budget du SPEA 2014

Monsieur Bedos présente au conseil municipal le budget SPEA 2015.

Fonctionnement : Dépenses - Recettes : montant : 250 862.80 €

Investissement : Dépenses - Recettes : montant : 335 735 51 €

Il est à noter que 50 000 € ont été affectés en charge de personnel, correspondant à 1 emploi et demi en fonctionnement.

Les travaux d'investissement portent sur la Route de Caux, la rue Marianne Ros, et l'étude pour le PLU.

Vote à l'unanimité.

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2015

V – Vote des subventions aux associations 2015

Monsieur le Maire donne lecture des subventions attribuées aux associations pour 2015. Il propose de reconduire les subventions 2014, de rajouter une subvention à 2 associations : 400.00 € pour Les Petites Mains et 300.00 € pour l'association Autrement.

Vote à l'unanimité.

VI – Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose au conseil de modifier le tableau des effectifs :

- suite à un avancement de grade : suppression d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe et création d'un poste d'adjoint administratif principal deuxième classe au 1er avril 2015
- suite au décès d'un agent : suppression d'un poste d'adjoint technique 2ième classe.

Vote à l'unanimité.

VIII - Questions diverses

1) Sauvegarde externe des informations

Monsieur le Maire dit au conseil que les logiciels e.magnus (comptabilité, état civil...) n'étaient pas sauvegardés suite au changement de logiciel. Il propose au conseil d'installer un service de sauvegarde externe pour l'ensemble des données et présente la proposition de la société Plénisud pour un montant de 104,00 € ht par mois pour 80 GO.

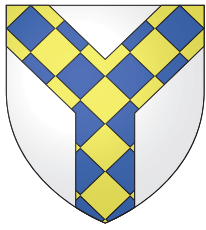
Vote à l'unanimité.

2) Prime exceptionnelle à un agent

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une prime exceptionnelle de 300.00 € à l'agent qui a effectué la mission d'agent coordonnateur pour le recensement 2015.

Vote à l'unanimité.

Le conseil est clos à 20h00.



Compte rendu du conseil municipal du 5 décembre 2014

XII - Convention de mise à disposition d'un agent en contrat d'avenir sur la commune avec la communauté de communes

La commune a recruté en septembre un animateur en contrat d'avenir à l'ALP de Neffiès, qui travaille également à la Clé des Champs de Roujan.

A compter du 1er janvier 2015, la Clé des champs sera géré par la communauté de commune. Suite à cela, Monsieur le Maire propose au conseil de signer une convention de mise à disposition de cet agent en contrat d'avenir sur la commune avec la communauté de communes Avant-Monts du Centre Hérault, à raison de 17h30 hebdomadaires annualisées.

Vote à l'unanimité.

XIII - Subvention exceptionnelle à une association

L'Association "Le Football Club de Neffiès - FCN" a demandé à la commune une subvention suite à sa création. Monsieur le Maire propose au conseil de verser à cette association une subvention exceptionnelle de 500.00 €.

Vote à l'unanimité.

XIV - Questions diverses

1) Mise en bien vacant de terrains

Monsieur le Maire propose au conseil d'entamer une procédure de biens vacants pour des terrains appartenant à une personne décédée après renseignement auprès du notaire pour savoir où en est la succession et auprès des impôts pour s'assurer du non-paiement des taxes foncières depuis 3 ans.

Vote à l'unanimité.

2) Acquisition d'un terrain à la Cave Coopérative de Neffiès

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'acquérir des terrains à la Cave Coopérative : terrain où est située l'aire de lavage réalisée par la commune, et terrain attenant pour un montant total de 3 000 €. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Vote à l'unanimité.

XV - Informations

1) PLU

Monsieur le Maire dit qu'il a eu une réunion avec les services de la DDTM et OMLB chargé de la révision du POS en PLU.

L'analyse de l'état initial de la commune a fait ressortir un nombre important de parcelles disponibles dans les zones urbaines. Ces "dents creuses" représentent environ 7ha.

Les données du SCOT du biterrois (DOG : Document d'Orientation Générales), ainsi que la loi ALUR imposent : « d'urbaniser sans s'étaler ».

Monsieur Usache précise qu'il a assisté dernièrement à une réunion sur l'étude du SCOT. Le SCOT préconisera dans le futur un taux de croissance à la baisse soit de 1% par habitant.

De ce fait, le projet des séniories semble compromis.

2) Gaz de schiste

Madame Christine Jaffuel propose de prendre une délibération contre la recherche et l'exploitation du gaz de schiste. Plusieurs communes ont déjà pris une délibération dans ce sens.

Monsieur le Maire propose d'adopter le principe et la délibération sera prise lors d'un prochain conseil.

Vote à l'unanimité du principe.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal est clos à 19h30.